



Emploi salarié

3^e trimestre 2023

Au 3^e trimestre, l'emploi salarié progresse encore légèrement, malgré des perspectives économiques déjà troubles.

L'emploi salarié continue de battre des records mais sa progression ralentit nettement. Les effectifs augmentent légèrement dans les services, le commerce et la construction. Ils sont stables dans l'industrie et diminuent dans l'agriculture.

Au 3^e trimestre 2023, 68 790 salariés sont déclarés auprès de la Cafat par les employeurs du **secteur privé**. Les effectifs augmentent de 0,2 % par rapport au trimestre précédent. Dans cette publication, toutes les évolutions sont calculées par rapport au trimestre précédent en données corrigées des variations saisonnières (CVS). Le niveau de l'emploi dépasse la barre symbolique des 68 700 pour le troisième trimestre consécutif, son niveau maximum atteint depuis toujours.

Ce trimestre, les effectifs salariés augmentent encore malgré une relative stabilité du nombre de nouveaux contrats conclus au cours du trimestre (-0,1 %). De fait, ce résultat s'explique par la diminution marquée du nombre de ruptures de contrat conclues au cours du

trimestre (-4,3 %) : pas plus d'embauches, mais moins de fins de contrats ce trimestre par rapport à la période antérieure.

Parallèlement, d'autres indicateurs conjoncturels sont en repli. Ainsi, l'indicateur du climat des affaires (ICA) publié par l'IEOM, qui synthétise l'opinion des chefs d'entreprises, continue de reculer et perd 3,3 points pour s'établir à 97,5 ce trimestre. Il passe ainsi en-dessous de sa moyenne de longue période.

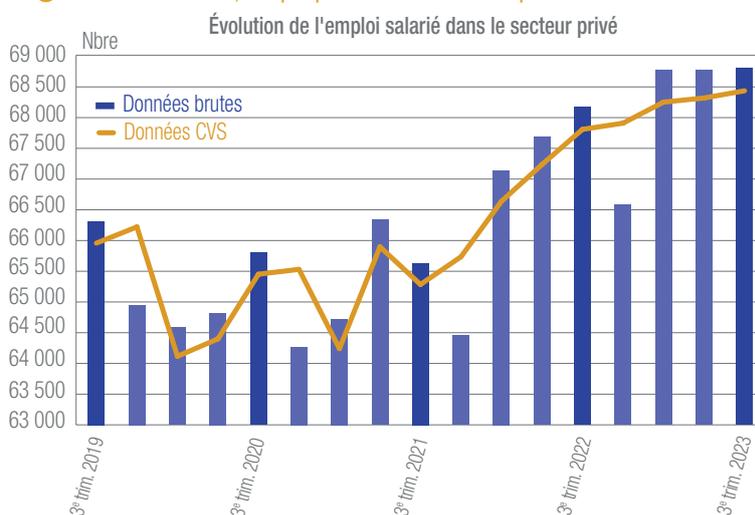
De même, les créations d'entreprises diminuent : 910 créations d'entreprises ce trimestre soit une baisse de 8 %.

Cependant, les cessations d'entreprises, de même que les liquidations judiciaires, reculent de 9 %. 59 liquidations judiciaires ont été

prononcées ce trimestre (-9 %), après les hausses de 25 % au 2^e trimestre 2023, +6 % au 1^{er} trimestre 2023 et +17 % au 4^e trimestre 2022.

Par grand domaine d'activité, l'emploi progresse dans le secteur des services (+0,3 %), ainsi que dans le commerce (+0,2 %) et la construction (+0,2 %). Il est stable dans le secteur de l'industrie (+0,1 %) et diminue dans l'agriculture (-3,9 %).

● Au 3^e trimestre 2023, l'emploi privé se maintient à son point haut



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

Nouvelle hausse de l'emploi dans les services

Le secteur des **services hors commerce** reste le premier pourvoyeur d'emploi privé en Nouvelle-Calédonie, avec un emploi sur deux. Au 3^e trimestre 2023, il comptabilise 34 340 salariés soit une progression de 0,3 % après avoir diminué d'autant au trimestre précédent. Le niveau de l'emploi reste au-dessus de la barre des 34 000, niveau record atteint début 2023.

Cette hausse trimestrielle concerne en premier lieu la section des autres activités de services (+2,5 %). Elle est notamment portée par une association de la place, spécialisée dans l'accompagnement au quotidien des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

L'emploi augmente aussi dans les activités de services administratifs et de soutien (+0,6 %). Une entreprise d'aménagement paysager en particulier a augmenté significativement ses effectifs ce trimestre.

Les effectifs progressent de 5,2 % dans les activités d'arts, spectacles et activités récréatives, spécialement celles liées au sport et aux loisirs touristiques.

Enfin dans le secteur des transports, ils augmentent de 0,6 %. Cette hausse concerne en particulier le transport et le chargement de minéral, ainsi que le transport aérien.

Sur un an, le secteur des services hors commerce gagne 620 emplois.

Les effectifs salariés dans le commerce augmentent de nouveau

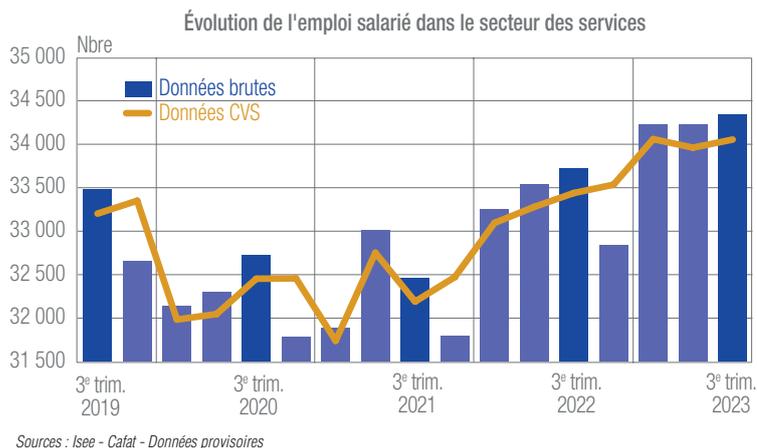
Au 3^e trimestre 2023, le secteur du **commerce** comptabilise 10 550 salariés, soit une progression de 0,2 %, après deux trimestres consécutifs de repli (-0,4 % au 2^e trimestre et -0,2 % au 1^{er} trimestre). La hausse concerne les activités de commerce de détail, en magasin non spécialisé ou d'habillement, ainsi que le commerce de gros de fruits et légumes. Elle s'explique en particulier par la création de trois nouvelles structures. Elle masque cependant des suppressions d'emploi dans les activités de vente à domicile ou par automates.

Sur un an, le secteur du commerce perd 20 emplois.

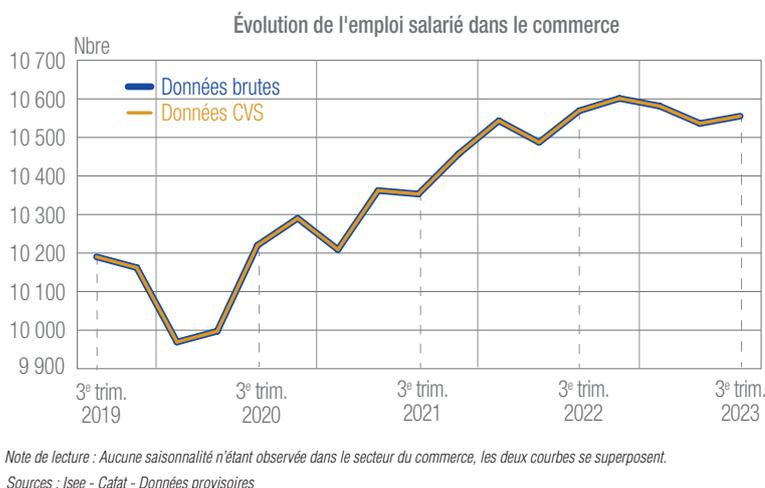
Légère hausse dans la construction

Au 3^e trimestre 2023, le secteur de la **construction** emploie 6 370 salariés, soit une augmentation plus modérée de 0,2 %, après +0,8 % au 2^e trimestre 2023 et +1,3 % au 1^{er} trimestre 2023. Ce trimestre, les emplois supplémentaires concernent directement les travaux de charpente, d'installation, de forage

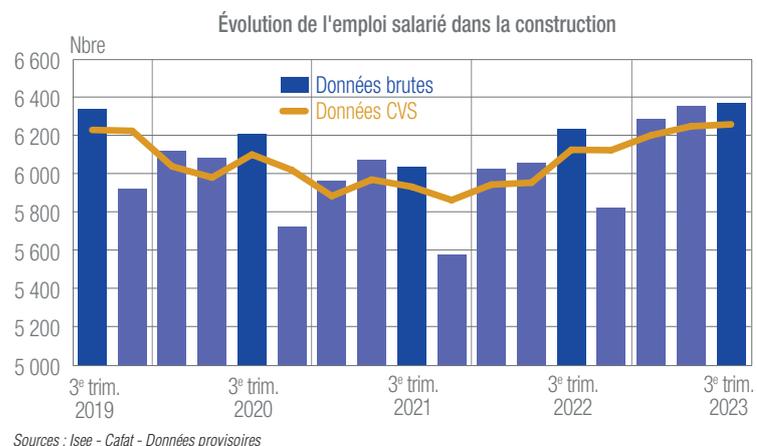
Au 3^e trimestre 2023, l'emploi dans les services se confirme à son niveau record



Au 3^e trimestre 2023, l'emploi dans le commerce se redresse



Au 3^e trimestre 2023, les effectifs salariés dans la construction évoluent plus légèrement



et de sondage et proviennent principalement des entreprises déjà en place.

En glissement sur les douze derniers mois, le solde d'emplois du secteur de la construction reste positif avec 130 emplois supplémentaires.

L'emploi se stabilise dans l'industrie et diminue dans l'agriculture

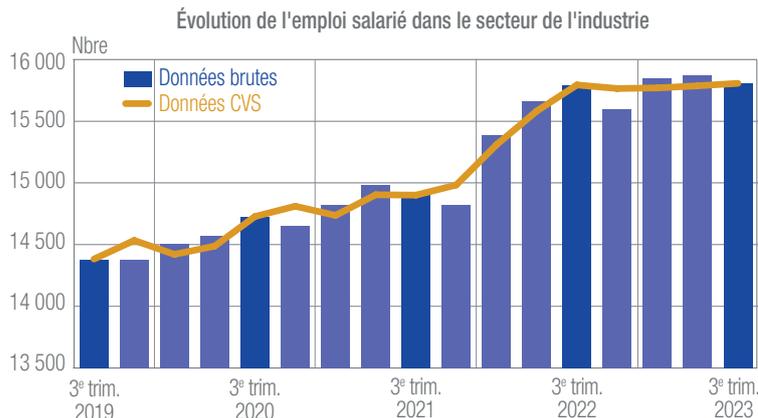
Au 3^e trimestre 2023, le secteur de l'**industrie** compte 15 810 salariés. Depuis le début de l'année, les effectifs salariés sont stables : +0,1 % ce trimestre comme au 2^e trimestre et 0,0 % au 1^{er} trimestre. Toutefois, ils se maintiennent à un niveau élevé.

Sur les douze derniers mois, le secteur de l'industrie affiche un solde de 10 emplois supplémentaires.

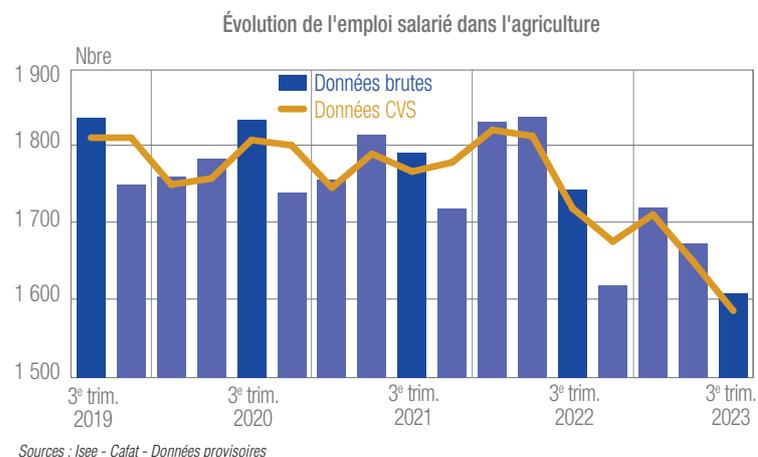
Le secteur de l'**agriculture** emploie 1 610 salariés ce trimestre, soit une diminution de 3,9 % sur un trimestre. L'emploi recule pour le deuxième trimestre consécutif (-3,5 % au 2^e trimestre 2023). La baisse concerne essentiellement les activités saisonnières d'aquaculture en mer, et dans une moindre mesure, celles de reproduction de plantes et d'élevage de bovin.

En glissement annuel, le solde d'emplois du secteur agricole est négatif depuis le 3^e trimestre 2022. Il affiche une perte de 140 emplois.

● Au 3^e trimestre 2023, l'emploi dans l'industrie est encore stable, à un niveau élevé



● Au 3^e trimestre 2023, l'emploi dans l'agriculture continue de diminuer



Les nouveaux emplois profitent en particulier aux entreprises implantées exclusivement en province Nord

Au 3^e trimestre 2023, les effectifs salariés progressent principalement dans les entreprises implantées exclusivement en province Nord, de 0,8 %, essentiellement dans les structures de 50 salariés et plus. En province des Îles Loyauté, le nombre d'emplois augmente légèrement de 1,0 %. Dans les entreprises dont l'implantation est territoriale, l'emploi augmente de 0,3 % par rapport au trimestre précédent. À l'inverse, les effectifs salariés sont stables dans les entreprises implantées exclusivement en province Sud (-0,1 %).

Les données disponibles ne permettent pas de localiser précisément les emplois au lieu d'exercice de l'activité. Dès lors, l'ensemble des salariés déclarés par une entreprise sont rattachés à l'adresse de son siège social, à défaut de pouvoir ventiler chacun au sein des différents établissements de l'entreprise. Une ventilation des emplois selon l'implantation de l'entreprise employeuse sur le territoire est toutefois proposée ici, selon 4 modalités :

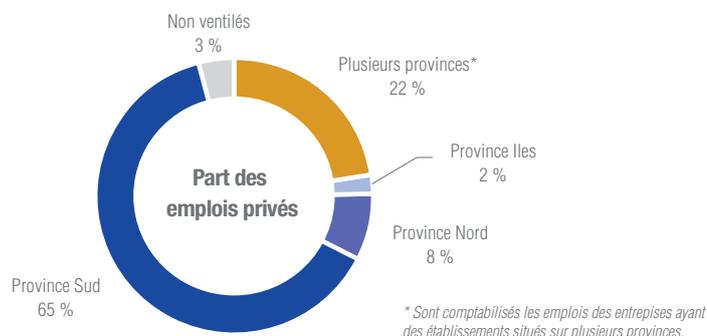
- Implantation en province îles : l'entreprise et tous ses établissements sont situés en province des îles Loyauté
- Implantation en province Nord : l'entreprise et tous ses établissements sont situés en province Nord
- Implantation en province Sud : l'entreprise et tous ses établissements sont situés en province Sud
- Implantation territoriale : l'entreprise et ses établissements sont situés sur 2 ou 3 provinces distinctes

Au 3^e trimestre 2023, 97 % des emplois du secteur privé peuvent être ventilés sur l'une de ces 4 modalités. Les 3 % restant concernent principalement les salariés des ménages en tant qu'employeurs, pour lesquels l'information concernant la localisation du ménage employeur n'est pas disponible, et, dans une moindre mesure, ceux dont le siège social de l'entreprise est situé hors du territoire.

Dans le détail, près de deux tiers des emplois relèvent d'entreprises implantées exclusivement en province Sud, 8 % en province Nord et 2 % en province des îles. Les 22 % restants relèvent d'entreprises dont l'implantation est territoriale, le plus souvent des grandes entreprises : dans cette catégorie en effet, 8 emplois sur 10 sont déclarés par des entreprises employant 100 salariés ou plus. À l'inverse, pour les employeurs implantés exclusivement dans le nord ou les îles, plus de quatre emplois sur dix sont enregistrés dans de petites entreprises de moins de 10 salariés.

● Au 3^e trimestre 2023, 2 emplois sur 10 relèvent d'entreprises dont l'implantation est territoriale

Ventilation des emplois selon l'implantation des entreprises employeuses



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

● Chiffres clés de l'emploi au 3^e trimestre 2023

Moral des entreprises (donnée trimestrielle)	Évolution par rapport au trimestre précédent (Données brutes*)	Évolution sur 1 an	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
Indicateur du climat des affaires (point)	-3,3	-11,4	97,5

* Les indicateurs présentés dans ce tableau ne sont pas soumis à variations saisonnières. Les évolutions trimestrielles sont donc calculées à partir des données brutes.
Sources : IEOM - Isee

Unité : % ; nombre

● Emploi salarié privé au 3^e trimestre 2023

	Évolution par rapport au trimestre précédent (CVS*)	Évolution sur 1 an	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
Emploi salarié			
Effectif employeurs du privé	-0,7	-2,5	10 820
Emplois salariés du secteur privé (a)	0,2	0,9	68 790
Détail par sous-secteurs du privé (b)			
Agriculture, sylviculture et pêche	-3,9	-7,7	1 610
Industrie	0,1	0,1	15 810
Industries extractives	-0,6	-4,9	1 870
Industries manufacturières (c)	0,6	1,2	12 160
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-2,1	0,4	790
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	-1,8	-4,3	990
Construction (c)	0,2	2,2	6 370
Commerce	0,2	-0,1	10 550
Services	0,3	1,8	34 340
Transports et entreposage	0,6	4,4	4 290
Hébergement et restauration	-1,3	2,5	4 430
Information et communication	2,0	3,9	1 210
Activités financières et d'assurance	0,2	3,2	2 520
Activités immobilières	-0,5	2,2	740
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-0,6	1,9	2 270
Activités de services administratifs et de soutien	0,6	1,3	6 530
Administration publique	-0,5	-0,8	890
Enseignement	-0,7	-3,5	2 460
Santé humaine et action sociale	0,3	1,9	3 680
Arts, spectacles et activités récréatives	5,2	1,3	710
Autres activités de services	2,5	9,4	2 470
Services domestiques	-1,6	-5,9	2 110
Activités extra-territoriales	6,3	9,8	30
Indéterminés (d)	///	///	110
Détail par zone géographique (voir encadré)			
Province des Iles Loyauté	1,0	-0,7	1 030
Province Nord	0,8	-0,1	5 480
Province Sud	-0,1	1,7	44 750
Implantation territoriale	0,3	0,0	15 290
Non ventilés	///	///	2 240
Démographie d'entreprises			
Créations (cumul du trimestre)	-8,4	-17,2	893
Cessations (cumul du trimestre)	-9,1	-19,0	807
Liquidations judiciaires (cumul) - Nombre d'entreprises ayant cessé leur activité suite à une liquidation judiciaire	-9,2	40,5	59

* Les indicateurs présentés dans ce tableau sont fortement soumis à des variations saisonnières, c'est pourquoi les évolutions trimestrielles sont présentées corrigées des variations saisonnières (CVS). Les données sont désaisonnalisées globalement et par stratification. C'est pourquoi le résultat désaisonnalisé global n'est pas la somme des variations désaisonnalisées par stratification.

Unité : % ; nombre

(a) Hors militaires, stagiaires et régimes d'aide à l'emploi

(b) NAF rev2

(c) Les effectifs de KNS SAS, immatriculé au Ridet dans le secteur construction, ont ici été réaffectés au secteur industrie manufacturière

(d) Cette catégorie regroupe les salariés dont l'entreprise est hors-territoire et ne possède pas de Ridet sur le territoire.

Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

Source et méthode

Les statistiques concernant l'emploi salarié sont établies sur la base **des déclarations faites par les employeurs auprès de la Cafat, pour la couverture sociale de leurs salariés.**

Les résultats commentés dans la présente publication concernent les **salariés du secteur privé uniquement** (hors salariés du secteur public, fonctionnaires ou travailleurs indépendants). De même, les stagiaires, élèves de l'enseignement technique, bénéficiaires d'une mesure d'aide à l'emploi, stagiaires en formation, PPIC, apprentis, intermittents, VCAT, sont exclus du décompte.

Ils portent sur le nombre de salariés **ayant un contrat en cours au dernier jour du trimestre**, quelle que soit la durée de ce contrat ou le temps de travail (temps plein pendant une durée limitée, temps partiel pendant tout le trimestre, ...). Ces résultats ne renseignent donc pas sur la durée de travail, par opposition à des statistiques en équivalent temps plein. Toutefois, pour ne pas compter plusieurs fois une même personne qui aurait travaillé pour plusieurs employeurs au cours de la même période, les données brutes sont redressées par l'Isee en opérant une pondération par le nombre de contrats : ainsi un salarié qui aurait deux contrats actifs au cours d'une même période serait comptabilisé pour $\frac{1}{2}$ auprès de chacun de ses employeurs.

Les données collectées par la Cafat sont rapprochées par l'Isee de celles du Ridet, pour préciser le secteur d'activité dans lequel chaque salarié doit être comptabilisé. Les statistiques sont ainsi diffusées par secteur d'activité de l'employeur, jusqu'à un niveau de détail assez fin, selon la **nomenclature NAF rev.2.**

NB : Les salariés employés par des entreprises dont le siège est situé hors-territoire de la Nouvelle-Calédonie et qui n'ont pas de Ridet local sont comptabilisés et affiliés à la catégorie « Indéterminée » pour le secteur d'activité.

Les statistiques sont révisées à chaque nouvelle mise à jour, sur une période de 5 années glissantes, pour tenir compte des déclarations tardives ou des contrôles enregistrés par la Cafat.

Depuis le dernier trimestre 2019, la déclaration préalable à l'embauche (DPAE) adressée à la Cafat par chaque employeur avant toute embauche, doit mentionner des informations quant à la citoyenneté ou la durée de résidence du salarié. D'autres éléments concernant l'emploi sont également attendus, comme le niveau de formation du salarié, la nature de l'emploi et du contrat, la situation du salarié avant l'embauche.

Ces informations, très utiles pour caractériser les nouvelles embauches et le marché de l'emploi, ne sont malheureusement pas renseignées systématiquement par les employeurs. Si le taux de remplissage sur ces variables s'améliore progressivement d'année en année, il n'est toutefois hélas pas encore suffisant pour autoriser une exploitation statistique fiable de ces informations.